

CORDIANT CAPITAL GÉRERA LA NOUVELLE RÉSERVE DE CRÉANCES DE LA FACILITÉ POUR LA CRISE DES INFRASTRUCTURES

**Cet accord unique vise à répondre à la crise des liquidités affectant les infrastructures
dans les marchés émergents**

Montréal (Canada), le 1^{er} décembre 2009 - Cordiant Capital Inc. (« Cordiant »), un gestionnaire de placements de premier plan du secteur privé dans les marchés émergents, a annoncé aujourd'hui qu'elle a signé une entente aux termes de laquelle elle gérera la nouvelle Réserve de créances de la Facilité pour la crise des infrastructures (la « Réserve de créances FCI ») lancée en octobre lors de l'assemblée annuelle du Groupe de la Banque mondiale. Cordiant a été choisie dans le cadre d'un processus de sélection concurrentiel mettant en liste des institutions financières de partout au monde.

« De nouvelles opportunités se présentent dans les marchés émergents à la suite de la crise des liquidités à l'échelle mondiale. Celle-ci a créé une pénurie importante pour le financement de nouveaux projets d'infrastructure », a déclaré David Creighton, président-directeur général de Cordiant, une société établie à Montréal. « En tant que gestionnaire de la Réserve de créances FCI, Cordiant apportera un soutien crucial à des projets d'infrastructure prometteurs des pays émergents en s'assurant qu'ils soient financés en temps voulu, selon des modalités commerciales. Ce rôle nous place dans une position véritablement unique pour ce qui est d'avoir accès au flux de propositions d'investissement et de réunir les capitaux privés et publics pour financer ces projets. »

« Cordiant dispose d'une expertise établie dans les marchés émergents. Elle a financé et géré 43 investissements dans des infrastructures au cours de la dernière décennie, en plus d'avoir réalisé des investissements dans plus de 150 entreprises. Nous avons effectué des investissements conjointement avec des institutions financières internationales (« IFI ») dans des transactions individuelles depuis notre constitution en 1999. Les relations uniques que Cordiant entretient avec les IFI lui permettent de bénéficier d'un important flux de propositions d'investissement soigneusement choisies et qui ne sont pas autrement accessibles aux investisseurs privés. En tant que gestionnaire de la Réserve de créances FCI, nous aurons accès à des occasions d'investissement très attrayantes et de grande qualité dans des infrastructures dans les pays émergents. Celles-ci procurent de solides rendements financiers et sont durables sur le plan du développement », a poursuivi M. Creighton.

S'exprimant au nom du Conseil de la Réserve de créances FCI, le président du Conseil, Andrew Bainbridge, a dit : « Nous sommes enchantés d'avoir choisi Cordiant à la suite d'un

processus d'appel d'offres rigoureux. Leur engagement à l'égard de la Réserve de créances FCI a été on ne peut plus évident pour le Conseil. Allié à leur expertise actuelle des marchés émergents, nous avons ainsi pleinement confiance de pouvoir agir avec célérité sur le plan de l'identification et du soutien aux projets valables ».

La durabilité est l'un des éléments clés de tout projet de Cordiant. Depuis sa fondation, Cordiant intègre dans son analyse traditionnelle des placements une grille d'évaluation portant sur l'environnement, l'aspect social et la gouvernance d'entreprise. Cordiant est signataire des Principes des Nations-Unies pour l'investissement responsable.

La Facilité pour la crise des infrastructures s'adresse directement à la crise des liquidités qui grève toujours le financement des infrastructures dans les marchés émergents. Cette crise a été causée par le retrait des principales institutions financières commerciales des marchés émergents lors de la crise financière mondiale, au moment où elles ont recentré leurs activités de prêt sur leur marché domestique.

Les institutions souveraines de développement participent à la Facilité

Jusqu'à présent, la Facilité pour la crise des infrastructures a mobilisé plus de 4 milliards \$US de fonds des institutions financières et de développement internationales. La mise sur pied de la Réserve de créance FCI a été soutenue par le gouvernement allemand qui alloue une subvention d'intérêt de 70 millions € et une participation au capital de 11 millions \$US. En vertu d'une garantie du gouvernement allemand, la KfW Entwicklungsbank a mis de côté 500 millions € pour la Réserve de créances FCI et Proparco, la société française d'investissement et de promotion pour la coopération économique, a engagé 200 millions €. DEG, la filiale de KfW, a affecté 400 millions \$US aux opportunités de cofinancement, Proparco 800 millions € et la Banque d'investissement européenne (BIE) a engagé 1 milliard €.

Conformément à ses activités premières d'offrir aux fonds de retraite des investissements dans les marchés émergents, Cordiant proposera aussi aux fonds de retraite l'occasion de co-investir dans des projets individuels de concert avec la Réserve de créances FCI.

La crise des liquidités pour les infrastructures dans les marchés émergents

À l'échelle mondiale, la Société financière internationale (la « SFI »), la division d'investissement du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale, évalue qu'environ 110 milliards \$US de nouveaux projets d'infrastructures risquent d'encourir des délais ou des reports, alors que 70 milliards \$US de projets existants sont en situation de refinancement. Les infrastructures des marchés émergents vont nécessiter des financements à long terme de 21 billions \$US au cours des 10 prochaines années. Les fonds privés et les partenariats public-privé continueront donc à jouer un rôle crucial dans le financement de projets d'infrastructures dans les pays émergents.

La Facilité pour la crise des infrastructures offrira un financement direct aux projets d'infrastructures des économies en émergence qui se qualifient et servira de catalyseur dans la génération d'opportunités de cofinancement. La Réserve de créances FCI a été conçue par la

SFI et mise au point sur la plateforme du Groupe de développement d'infrastructures privées. On s'assure ainsi que la Réserve de créances FCI est surveillée par un conseil commercial indépendant, qu'elle exploite ses activités selon les plus hautes normes de gouvernance d'entreprise et qu'elle dispose de la souplesse voulue face aux besoins des IFI qui agissent comme facilitatrices à l'égard des infrastructures des marchés émergents.

Cordiant et son rôle de gestionnaire

Cordiant va revoir toutes les occasions d'investissement proposées à la Réserve de créances FCI par les institutions financières et de développement internationales qui en sont à l'origine. À partir du travail déjà effectué par ces institutions, Cordiant va procéder à une analyse en profondeur de chaque projet. Elle préparera ensuite une revue des investissements dans les projets d'infrastructure qui répondent aux exigences de la Réserve de créances FCI et présentera cette revue à un conseil indépendant, qui rendra la décision finale. Une fois un projet approuvé par le conseil, Cordiant reverra et exécutera la documentation juridique pour le compte de la Réserve de créances FCI, déboursera les fonds et gèrera tous les volets de l'investissement au nom de la Réserve de créances FCI.

La Réserve de créances FCI s'est déjà engagée à accorder du financement à plusieurs projets, dont celui de la SP-SSA International Container Services Joint Venture Company (SSIT), une coentreprise entre Vinalines, le Port de Saïgon et Carrix, Inc. afin de développer des installations de manutention efficaces et modernes de containers en eau profonde à Ho-Chi-Minh-Ville au Vietnam.

« Les projets d'infrastructure sont primordiaux pour la croissance continue et le développement économique des pays des marchés émergents. Notre société œuvre dans les marchés émergents depuis 10 ans, aussi bien seule qu'en partenariat avec des institutions financières internationales. Nous sommes des témoins privilégiés de l'esprit et de la détermination qui animent ces économies. Nous sommes fiers d'être associés à la Facilité pour la crise des infrastructures et de contribuer au rôle qu'elle est appelée à jouer en vue de s'assurer que le rythme de développement que ces marchés ont acquis depuis quelques années se maintient », de conclure M. Creighton.

À propos de Cordiant Capital

Fondé en 1999, Cordiant a investi près de 2 milliards \$US pour le compte de certains des plus importants investisseurs institutionnels mondiaux. La société a réalisé des investissements dans plus de 150 entreprises dans au-delà de 50 pays en émergence et à forte croissance partout dans le monde, dont un grand nombre d'investissements dans des infrastructures. Cordiant a été parmi les premières à créer des fonds de prêts corporatifs pour les marchés en émergence en collaboration avec des institutions financières internationales. Cordiant gère conjointement un fonds de capitaux privés, le Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique, et gère trois fonds d'emprunts privés. La société est signataire des Principes des Nations-Unies pour l'investissement responsable.

-30-

Pour plus de renseignement ou pour obtenir une entrevue avec David Creighton, président-directeur général de Cordiant ou avec Bertrand Millot, chef de la direction des investissements, veuillez communiquer avec :

Anne-Marie Durand
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL
Montréal, Québec
514 843-2319